

CHALAIS *Infos*



12 mai 1997

BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

N° 12 - JUIN 1997

ASSEMBLEE PRIMAIRE COMMUNALE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée, à la Salle polyvalente de Chalais, le

lundi 16 juin 1997 à 20 h

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 10 mars 1997
 2. Nomination de l'Organe de contrôle qualifié (Art. 74 de la loi sur le régime communal / LRC)
 3. Comptes 1996
 - Présentation
 - Rapport des organes de contrôle
 - Approbation
 4. Règlement communal d'encouragement à la rénovation et à la restauration des bâtisses
 - Présentation
 - Approbation
 5. Décision de principe sur l'augmentation des taxes annuelles «Hygiène et enlèvement des ordures»
 6. Rapport des Chefs de département
 7. Divers
- Chalais, le 30 mai 1997 /fz/

ADMINISTRATION COMMUNALE

ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée, à la Maison bourgeoise de Chalais, Salle de la Marenda, le

mardi 17 juin 1997 à 20 h

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 18 juin 1996
 2. Nomination de l'Organe de contrôle qualifié (Art. 74 de la loi sur le régime communal / LRC)
 3. Nomination de la Commission bourgeoise (Art. 7 de la loi du 28 juin 1989 sur les Bourgeoisies)
 4. Comptes 1996
 - Présentation
 - Rapport des organes de contrôle
 - Approbation
 5. Présentation du budget 1997
 6. Agrégations bourgeoises
 7. Divers
- Chalais, le 30 mai 1997 /fz/

ADMINISTRATION BOURGEOISIALE

REMERCIEMENTS

EN MARGE D'UNE RECEPTION PARTICULIERE

Le lundi 12 mai 1997 fut une fête exceptionnelle et il ne fait aucun doute que cette réception de la présidence du Grand Conseil restera longtemps dans les mémoires de toutes celles et ceux qui y ont participé.

Aussi, vous me permettrez de remercier toutes les personnes qui ont assuré cette réussite, à commencer par mes collègues du Conseil communal qui ont eu à cœur de faire que cette fête soit belle et inoubliable.

Un grand merci au comité d'organisation, à tous les membres qui ont travaillé dans un bel esprit de camaraderie, chacun apportant sa petite touche personnelle.

Mes remerciements aux sociétés locales ; elles ont démontré leur capacité de se mobiliser quand bien même leur présence en ce début de semaine n'était pas tout à fait évidente pour leurs membres.

Une reconnaissance particulière à l'égard de ô combien de personnes qui, dans l'anonymat, ont

apporté une contribution bienvenue, là pour décorer, là pour monter et démonter les installations, là encore pour collaborer à l'organisation.

Merci enfin à toute la population. Elle a montré sa fierté et en même temps sa joie, en participant massivement, sans calcul, pour le plaisir de la fête.

Il y a des moments où notre capacité à surmonter nos divergences devrait nous conduire à nous demander si la fête ne vaut pas la peine d'être plus souvent vécue.

Le Président de la Commune
Dany Perruchoud

LE CONSEIL COMMUNAL A DÉCIDÉ



Route de Loewatyr à Briey, début des travaux



Sortie d'autoroute. Manque: Chalais

- de refuser les directives cantonales en matière d'installations d'enneigement artificiel, les jugeant inappropriées et inopportunes ;
- de contester toutes demandes d'indemnités réclamées par la Commune de Nax pour l'utilisation des eaux de la Réchy par notre Commune ;
- de louer à l'entreprise Siggen et Furrer, une surface brute de 50 m², au 2^{ème} sous-sol du complexe scolaire, au prix de 1'800 frs.- l'année, pour une période de 10 ans ;
- de présenter à l'assemblée primaire du printemps le règlement pour la lutte contre le feu et d'encaisser les taxes pompières jusqu'à homologation du dit règlement, comme par le passé ;
- de nommer Mme Christelle Pitteloud, maîtresse enfantine, en remplacement de Mme Madeleine Jacquier, en congé pour cause de maladie ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 1996 de la SDV-OT de Vercorin desquels il résulte un déficit de 11'000 frs.- ainsi que le budget de l'exercice 1997 ;
- de compléter sa participation aux frais de construction de la piste de fond Vercorin-Grimentz dont la subvention totale s'est élevée à frs. 32'000.- ;
- de refuser le projet des communes du Haut-Plateau et donc la participation de la commune de Chalais, à la construction d'un poste de secours sanitaire (PSS) , projet dont la nécessité n'était pas démontrée ;
- de charger la police municipale de Sierre pour assurer les tâches de police également sur Vercorin, à la suite de la démission de l'auxiliaire, M. Pierre Alain Orange ;
- de modifier, de manière mineure, le projet de la route de Loewatyr à Briey, en vue d'éviter les expropriations qui ne pouvaient être réglées de gré à gré et de débiter les travaux sans retard ;
- de mettre un terme au mandat d'urbanisme avec le bureau de M. Oggier et de verser un montant forfaitaire de 10'000 frs.- pour les prestations à facturer ;
- d'accepter les travaux planifiés par SIESA et de participer aux coûts occasionnés par la pose des conduites industrielles (gaz), dans la route Café de la Poste - Café de Paris à Chalais ;
- de confier une étude d'aménagement du carrefour de la Tour et de la route du téléphérique à Chalais, au bureau de M. Marc Etter, en vue de modérer le trafic ;
- d'intervenir auprès des routes nationales pour faire procéder à la signalisation déficiente de Chalais sur les panneaux avancés de la sortie autoroutière de la rive gauche ;
- de refuser d'ouvrir la route des Tsabloz, en hiver, sur l'ensemble du secteur ;
- d'acquérir la parcelle No 112 b, soit pré de 60 m², propriété de M. Bernard Salamin au lieu-dit les Avouinzett, au prix de 500 frs.- globalement ;
- de s'opposer à la construction de la ligne à haute tension 380 KV, sur la base des plans de mise à l'enquête publique ;
- de préavis favorablement le partage des heures ACM/ACT et d'engager Mme Marlyse Rey-Fardel, à raison de 2 heures par semaine ;
- d'adopter le projet de règlement de la taxe de promotion touristique et de confier l'examen du projet à une commission ad hoc, composée de Mme Marie-Françoise Perruchoud, présidente, MM. Arnaldo Corvasce, Eric Balet, Frank Wagemakers, Edmond Théodoloz, Maxy Devanthéry, Charles Henri Zuber, Alexis Tschopp, Pierre In Albon, Serge Gaudin et Lucien Perruchoud ;
- de refaire le goudronnage de la place de jeux, derrière la salle polyvalente de Chalais, dont le devis estimatif des travaux s'élevait à frs.- 6'700.- ;
- d'adhérer à la Fédération des Communes Valaisannes constituée en date du 26 mars 1997 ;
- d'autoriser le transfert de la patente du Café-restaurant de la " Bergère " à Vercorin, à M. Christophe Albasini ;
- d'approuver le programme des tirs pour l'exercice 1997 ;
- de poursuivre la 2^{ème} étape de l'amélioration des travaux routiers sur la route du téléphérique de Vercorin ;



Route du téléphérique à Chalais: une route à redimensionner.

- de mandater le bureau d'architecture d'André Darioly pour établir un état des lieux et un devis sommaire des travaux à effectuer à la maison Bourgeoise de Vercorin pour affecter ce bâtiment soit en un musée, soit en appartements et bureaux administratifs ;
- de ratifier la proposition faite par Sierre région en ce qui concerne le partage des frais d'assistance découlant de la nouvelle loi sur l'intégration sociale, à savoir 40 % à charge du Canton et le solde réparti à raison de 50% à la commune de domicile de l'assisté et 50% aux communes de la zone hospitalière ;
- de ratifier la nouvelle convention de l'Association des intérêts du Val d'Anniviers (AIDA) ce qui occasionne pour la Commune de Chalais une participation annuelle de 7'500 frs.- pendant 4 ans ;
- de renouveler, auprès de l'UBS à Sierre, un emprunt de 2'000'000 frs.- arrivé à échéance, au taux de 2,45% net pour une période de 6 mois ;
- de vendre une surface de 44 m2 au bord de la Réchy, soit la parcelle No 282 au lieu dit Antonett à M. Michel Antille, au prix de 120 frs. le m2, en précisant que ce dernier était à ce jour au bénéfice d'un droit de superficie sur ce terrain ;
- d'autoriser le transfert de la patente du Café des " Chasseurs" à Réchy, à Mme Denise Nanchen ;
- de supprimer l'organisation de la colonie de Sigeroulaz prévue du 14 au 26 juillet compte tenu du peu d'inscriptions enregistrées ;
- d'accorder au Rallye international du Vin une

autorisation de fréquenter la route Chalais - Vercorin - Itravers, en date du 24 octobre ;

- de nommer, pour la période administrative, la Fiduciaire ATAG Ernst & Young S.A. par M. Guy RUDAZ
- de présenter à la prochaine assemblée primaire le nouveau règlement concernant les subventions communales en matière de rénovations des bâtisses ; (cf. article ci-après)
- de saisir l'assemblée primaire sur l'opportunité d'augmenter les taxes de certains services publics, notamment le service des ordures ;
- d'arrêter définitivement le plan de zone et le règlement communal des constructions et de le soumettre à une mise à l'enquête publique qui se déroulera du 26 mai au 27 juin 1997 ;
- d'approuver les comptes 1996 du triage forestier qui bouclent avec un bénéfice de 2'268, 95 frs.- ;



Rénovation des bâtisses: un règlement communal d'encouragement à l'économie

LE CONSEIL A PRIS CONNAISSANCE :

- de la décision du DIP de fermer une classe à Chalais pour la prochaine rentrée scolaire 1997/1998, compte tenu d'une baisse de l'effectif des élèves. Le Conseil a entrepris des démarches pour éviter que des enseignants perçoivent des indemnités de chômage pour ne rien faire, alors que leur utilité en classe ne serait pas à démontrer, ce d'autant plus que la baisse d'effectifs est passagère.
- du déplacement de l'Association du Jumelage à Chalais-France, lors du week-end de la fête Dieu ;

- du projet de modification des statuts de l'Hôpital de Sierre ;
- du devis des travaux de dénitrification des eaux de la STEP de Granges, pour un total devisé à 2'100'000 frs.- ;
- de l'engagement par le triage forestier intercommunal de MM. Claude Alain ART et Mathias FOURNIER ;
- des demandes d'agréations bourgeoises faites par MM. Jean Marc ANTONIN, Kurt LOCHER, Richard MATHIER, Cyrille TORRENT,



Une vitesse souvent exagérée sur la route des écoles

Thierry VOIDE, Didier ZABLOZ, Michel BAYS et Fanny METRAILLER;

- de la décision du comité de l'Association de Beaulieu Sierre d'abandonner définitivement la réclamation contestée par ailleurs par la Commune de Chalais, d'une participation de 182'000 frs.- relevant de la construction des abris de protection civile ;
- du projet d'un complément de complexe parahôtelier à l'Hôtel d'Orzival à Vercorin, en se déclarant favorable à soutenir le projet dans la mesure où des compensations édilitaires pouvaient être envisagées, comme un bassin d'eau semi-public par exemple ;
- d'un devis de SIESA de 18'350 frs.- pour le remplacement des anciens luminaires sur la route de Chalais-Réchy ;
- du début des travaux de la mensuration cadastrale sous Réchy, dans les secteurs de Flaches Crétouilles, Antonett, Pralonzett et Pranniviers ;
- de l'autorisation par le DIP de 8 heures supplémentaires de soutien pédagogique, pour une classe enfantine particulièrement difficile à gérer ;
- d'un projet de loi cantonal sur les transports publics, en consultation dans les communes ;
- des festivités du 35ème anniversaire de la Chanson de Vercorin qui se dérouleront les 25, 26 et 27 juillet 1997 et pour lesquelles la Commune se fait un plaisir d'offrir l'apéritif officiel ;
- d'un rapport du personnel enseignant concernant le transport des élèves pour les journées de ski, transport qui n'a pas fonctionné de manière aussi efficace que par le passé ;
- du préavis très négatif de l'expert concernant la localisation à Tsararogne des déchets inertes, eu égard à l'écoulement des eaux de surface qui s'infiltreraient dans la nappe phréatique ;
- de la participation communale aux travaux d'adduction d'eau potable des Ziettes, s'élevant à 21'000 frs.- soit le 7,5 % des travaux estimés à 280'000 frs.- ;
- d'un rapport de police concernant le contrôle préventif de vitesse duquel il résulte que durant 2 heures, sur la route amenant au centre scolaire, 26 voitures ont dépassé la vitesse autorisée ;
- d'une demande de subventions supplémentaires de la part de la société de Musique l'Avenir. Le Conseil est prêt à réexaminer sa politique de subventions à l'égard des sociétés locales sans toutefois augmenter de manière sensible l'enveloppe annuelle qui est pour l'ensemble des sociétés de 16'500 frs.-
- d'une étude de marché des courses PTT sur l'ensemble de la commune de Chalais ;
- d'un rapport de l'officier fédéral de tir pour améliorer la sécurité du stand de Réchy ;



Travaux d'entretien dans le cadre des programmes d'occupation des chômeurs.

- de l'accord du voyer d'arrondissement de marquer par des lignes séparatrices, les espaces de circulation de l'entrée du village de Vercorin et de la route de la télécabine ;
- d'une offre de la maison PUBLIMAGES pour une signalisation métallique à Vercorin, en décidant de l'opportunité d'une telle réalisation en collaboration avec les différents partenaires touristiques ;
- du recours interjeté par le WWF à la suite des travaux d'aménagement par la maison AGROL au lieu dit Zamplan-Crétilon. Sous l'arbitrage de la commune, une convention d'aménagement et de remise en état a pu être signée par le WWF et la requérante ;
- des doléances de certains propriétaires concernés par les nuisances résultant de l'exploitation des poulaillers OPTIGAL SA en faisant suivre ces plaintes à la maison intéressée ;
- de l'accord des programmes d'occupation souhaités par la commune de Chalais, pour des travaux d'intérêt public et des tâches administratives ;
- de l'approbation par le Conseil d'Etat des modifications du règlement d'organisation communale, soumises au vote populaire le 1 décembre 1996 ;
- des statuts de la nouvelle association PROMOSKI, pour homologation au rang des associations locales ;



Barrière de sécurité aménagée par les chômeurs.

AUTRES ACTIVITÉS

LE CONSEIL COMMUNAL A

- organisé, comme à l'accoutumée, en date du 24 janvier, le traditionnel souper de tout le personnel administratif communal, des principaux auxiliaires et du personnel enseignant ;
- rencontré une délégation de l'Association VALLET en vue d'examiner l'opportunité d'affecter la maison bourgeoise de Vercorin, en un musée consacré au peintre Edouard Vallet. Une étude de faisabilité est en cours ;
- participé à la pose d'une plaquette de sponsor *Chalais* sur le mur de la solidarité à Job Transit, en date du 7 février ;
- participé à la fête de la St-Mathias, à l'invitation de la société de la Chapelle, le lundi 24 février ;
- organisé une visite du complexe scolaire de Vercorin en présence du personnel enseignant concerné le 3 mars ;
- participé à l'assemblée générale de PRO LAVIOZ le 7 mars ;
- rencontré le comité de la SDV-OT de Vercorin, au cours d'une séance au centre administratif de Vercorin, le 12 mars ;
- rencontré le 18 mars une délégation du comité de l'association Beaulieu, pour tenter une conciliation dans le litige qui divise la commune et l'association au sujet du coût des abris de protection civile ;

- participé à l'assemblée constitutive de la Fédération des communes valaisannes, le 26 mars ;
- participé à l'assemblée générale de l'association de la STEP de Granges, le 21 avril ;
- participé à l'assemblée générale de l'association des Côteaux de Sierre, le 23 avril ;
- participé à l'assemblée générale de l'association du Triage forestier intercommunal le 24 avril ;
- offert une raclette à tous les généreux sponsors de l'œuvre intitulée *l'ENVOL* de Serge Albasini, en date du 7 mai ;
- offert l'apéritif à la Fédération Valaisanne des clubs de quilles, réunie en assemblée à Chalais, le 24 mai ;
- participé à l'assemblée générale de Télévision Sierre SA, le 2 juin ;



Une tradition... le 24 février, jour de la St-Mathias.

L'ENVOL

L'ENVOL, œuvre conçue par M. Serge ALBASINI,
réalisée par le Centre d'apprentissage d'Alusuisse
et offerte par la Direction d'Alusuisse



L'envol, sculpture de Serge Albasini, réalisée par le centre d'apprentissage d'Alusuisse

Essai d'explication

L'ENVOL, tel est le nom donné à cette œuvre, symbolisée par un oiseau qui prend ses aîrs, en s'élançant d'un parterre où les armoiries de la commune sont matérialisées par ces quatre îlots de roses, entourés de verdure en forme de croix.

Cet ENVOL se déploie dans un arc-en-ciel, représenté par sept profils, chacun articulant une couleur de l'arc-en-ciel et le tout, décrivant une demi-lune en forme de C, C comme Chalais.

C'est l'ENVOL vers le troisième millénaire, symbolisé par cet extraordinaire matériau qu'est l'aluminium, livré non plus à l'état brut comme l'ont connu nos parents, mais poli, travaillé, sculpté, pour montrer qu'en ajoutant de la technologie et du savoir-faire, on apporte cette valeur ajoutée, seul espoir de garantie et de maintien de nos places de travail.

C'est l'ENVOL dans les aîrs, en direction des hauteurs et plus particulièrement de Vercorin, pour

témoigner si besoin était encore, notre volonté touristique et l'espoir que nous mettons dans cette branche économique.

C'est l'ENVOL dans un espace où les frontières n'existent pas. Au carrefour des communes de Grône, Chippis et Sierre, l'ENVOL se veut aussi provocateur car, sous ses ailes de géant, devrait se développer un seul espace économique, social et culturel qu'on souhaiterait aérien donc sans frontière.

C'est l'ENVOL dans un espace de liberté, exprimé par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; vert, orange, rouge et j'en passe ne formant qu'une palette harmonieuse de couleurs, soutenant et renforçant cet ENVOL vers des lendemains meilleurs et surtout vers plus de solidarité.

Enfin, c'est l'ENVOL au sens de l'élévation, exprimée par Baudelaire dans " les Fleurs du mal " par cette strophe reprise de son poème " Elévation " :

*Derrière les ennuis et les vastes chagrins
Qui chargent de leur poids l'existence brumeuse
Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse
S'élancer vers les champs lumineux et sereins.*

Données techniques

Poids : 800 kg
Hauteur 5 m 60
Largeur 5 m 60

Réalisée d'après une conception de l'artiste local, Serge Albasini par les apprentis du Centre d'apprentissage de l'Alusuisse pendant une période de trois mois, en alternance, apprentis qui ont façonné et soudé cet ENVOL.

Remerciements

- A la Direction d'Alusuisse qui a offert les matériaux et la réalisation de l'œuvre.
- A M. Gérard Devanthéry, chef du Centre d'apprentissage d'Alusuisse et à ses collaborateurs.
- A l'Etat du Valais qui, par son service des ponts et chaussées, a participé largement à l'aménagement du rond-point.
- A la commune de Sierre, par son service des parcs et jardins, pour les aménagements floraux.
- A l'entreprise Billieux S.A. par leur don de Frs 5'000.-, à titre de participation au coût de l'ouvrage.
- Enfin et surtout, à M. Serge ALBASINI qui a conçu le projet et assumé la direction des travaux.

DOSSIERS EN COURS

CONCESSIONS SUR LA NAVIZENCE : DROITS DE RETOUR

C'est en 2004 que les communes concédantes de la Navizence devront exercer leurs droits de retour.

Pour cet exercice, un paramètre décisionnel repose sur le prix de revient du kWh, à savoir les charges d'exploitation annuelles divisées par la production d'énergie annuelle.

Quand bien même, personne ne peut dire quel sera le prix du marché en 2004, il semblerait que les communes aient intérêt à exercer leurs droits de retour, en fonction des premières vérifications.

En effet, la partie de l'aménagement faisant retour gratuitement se trouve être en bon état : la galerie a profité de la construction de l'aménagement de la Gougira et a donc été complètement rajeu-

nie entre 1954 et 1957 ; de plus, elle s'appuie sur une géologie stable.

Quant à la conduite forcée, elle a été changée en 1985.

En revanche, la partie onéreuse ne se trouve pas en aussi bon état, au dire d'experts.

Actuellement, la production moyenne annuelle est de 246 mios de kWh et pour l'avenir, en tenant compte de la dotation écologique de l'ordre de 10 à 15%, on peut raisonnablement estimer cette production à environ 210 mios de kWh.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont de l'ordre de 4,4 cts à ce jour et il semblerait que les conclusions de la première analyse, nous amèneraient à chiffrer le coût du kWh à un prix identique ou quelque peu inférieur soit, à 4,2 cts le kWh.

Ce prix ne pourra s'apprécier qu'en faisant des expertises très poussées sur les installations existantes, leur durée, leur coût de remplacement.

Demeurent aussi réservées les discussions, avec les forces motrices de la Gougira, propriétaires du palier supérieur qui lui fera l'objet également d'un droit de retour en 2039.

Actuellement, le prix de vente du kWh est de 5,75 cts et même si on peut estimer, qu'à court et moyen terme, le coût de l'électricité de par la libéralisation des marchés diminuera de 20 à 30%, il semblerait que l'opération envisagée par les communes concédantes, d'exercer ce droit de retour est une opération intéressante.

Mais un long chemin nous sépare encore de la décision définitive et d'ici là, toutes les données auront pu être affinées pour mieux apprécier les avantages et les risques de cette délicate opération.



Un village où les poteaux électriques ont disparu.

REVISION DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES ET DU REGLEMENT COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS

Le Conseil d'Etat a préavisé favorablement le projet du Conseil Communal concernant le plan d'affectation des zones.



Zamplan-Crétillon, un projet pour demain.

Dès lors, ce dernier, de même que le règlement communal des constructions ont été mis à l'enquête publique en date du 26 mai et vous avez la possibilité de consulter l'ensemble de ces documents jusqu'au vendredi 27 juin 1997, à la salle de conférences du centre administratif de Chalais, du lundi au vendredi de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Les oppositions à l'encontre de ce projet devront être adressées par écrit jusqu'au 27 juin 1997 au plus tard.

Le Conseil se déterminera sur les oppositions qui lui ont été adressées et, par la suite, tous les documents seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Primaire, en principe à la fin de cette année.

AMENAGEMENT AGRICOLE ZAMPLAN-CRETILLON

Le 25 octobre 1996, le Préfet du district, M. Charles-André Monnier présidait l'assemblée

constitutive convoquée aux fins de décider des améliorations intégrales des structures agricoles du secteur Zamplan-Crétillon.

Le projet remanié, suite aux directives de l'Office fédéral, se présente comme suit :

Surface du périmètre	58 ha
Nombre de propriétaires	221
Nombre de parcelles	682
Longueur des chemins nouveaux avec revêtement	0,76 km
Longueur des chemins nouveaux sans revêtement	0,58 km
Longueur des chemins existants à améliorer	1,34 km
Longueur de conduites projetées	1,56 km
Surface moyenne des parcelles	850 m ²
Nombre de parcelles par propriétaire	3,09

Devis

● Travaux géométriques	40'000.- frs
● Chemins, fouilles et travaux d'appareillage pour irrigation	735'000.- frs
● études d'impact, frais d'études et divers	195'000.- frs
Total	970'000.- frs

Le taux de subvention moyen est de 62,5%.

Après discussion, 111 personnes représentant 378'953 m² étaient favorables contre 48 propriétaires représentant 118'942 m².

Le syndicat s'est donc constitué de la manière suivante :

Président	M. Fernand Métrailler
Membres	M. Jean-Paul Main M. François Michlig M. Francis Rudaz
Délégué communal	M. John Antille
Organe de contrôle	Mme Inès Albasini M. Guy Siggen M. Jean-Louis Perruchoud

A la suite de cette assemblée, 3 recours ont été interjetés auprès du Département de l'Economie et la procédure est en cours d'instruction.

DOSSIERS EN COURS

SUBVENTIONS AUX CAISSES MALADIES

Dès le 1 janvier 1996, des modifications excessivement importantes ont été apportées par les Autorités Fédérales. Leurs décisions allaient avoir des répercussions sur notre règlement communal ou du moins sur l'application qui pouvait être faite par le Conseil Communal.

Pour l'année 1996, la subvention cantonale théorique totale allouée à nos domiciliés s'est élevée à 1'367'000 frs.

853 personnes étaient en droit d'obtenir des subventions, soit 478 adultes, 109 jeunes et 266 enfants.

49 personnes pouvaient bénéficier d'une subvention s'élevant à 90 % des cotisations et 804 personnes à 100 %.

Ces données ont interpellé le Conseil Communal et nous avons décidé de réduire le taux des subventions au minimum que nous permettait le règlement, afin de ne pas accorder une subvention, qui n'avait plus sa raison d'être, aux personnes qui ne paient plus de cotisations.

Le règlement communal en la matière devra être corrigé. Il sera certainement présenté lors de l'assemblée primaire de fin d'année afin de tenir compte de cette situation nouvelle.



Chapelle du Bouillet de Briey. Décompte final des travaux: Fr. 160'000.-

NOUVEAU REGLEMENT COMMUNAL POUR LA RÉNOVATION DES BATISSES

Le 12 décembre 1982, l'assemblée primaire avait décidé de soutenir un projet du Conseil Communal qui souhaitait favoriser l'embellissement de nos rues et villages, en encourageant les travaux de restauration des bâtisses, à l'intérieur de la zone village.

Au cours de ces 15 années, force est de constater que cet encouragement n'a pas eu tout l'effet souhaité. Certes, certains quartiers ont été rénovés, à l'instar du quartier de la maison bourgeoise de Chalais ou de la place centrale à Réchy.

En vue d'amplifier ce mouvement de rénovation mais aussi pour relancer une branche

économique plus touchée que les autres, le Conseil Communal a proposé à l'assemblée primaire du 10 mars 1997 un crédit cadre de 300'000.- frs., sur 3 ans au maximum.

Cette proposition a été saluée avec intérêt et sitôt après, nous avons arrêté les dispositions réglementaires qui s'imposaient.

4 grands principes ont été arrêtés et qui peuvent se résumer comme suit :

1. Tous les bâtiments situés dans la zone à construire peuvent faire l'objet d'une subvention et non plus les seuls bâtiments de la zone village.

2. Le subside communal maximal a été porté de 5'000.- frs. à 20'000.- frs.

3. Le taux de subvention est de 20 % pour les bâtiments dans la zone village et 10 % pour les autres bâtisses.

4. Seuls les travaux extérieurs sont subventionnés (façades - certains éléments de toiture, volets, garnitures etc.)

Pour entrer en vigueur, ces dispositions doivent encore être approuvées par la prochaine assemblée primaire.



Rénovation de bâtisses réussie

PROJET DE REGLEMENT COMMUNAL

REGLEMENT COMMUNAL D'ENCOURAGEMENT A LA RENOVATION ET A LA RESTAURATION DES BATISSES

CHAPITRE I: GENERALITES

- 1 Tous les propriétaires de bâtiments, situés dans la zone à construire de la Commune de Chalais, peuvent toucher un bonus à l'investissement pour la réfection extérieure de leur bâtisse; ceci dans le but de conserver et d'améliorer l'aspect pittoresque des villages ainsi que des habitations de l'ensemble de la Commune ainsi que pour relancer l'économie locale.
- 2 La Commune budgétise un crédit-cadre de Fr. 300'000.— pour satisfaire ces objectifs.
- 3 Ce montant servira à financer les travaux entrepris jusqu'au 31.12.1999.

CHAPITRE II: CRITERES D'ATTRIBUTION

- 4 Une demande écrite doit être présentée au Conseil communal, avant le début des travaux, accompagnée d'un devis estimatif.
Le choix des teintes doit être approuvé par l'Autorité communale.
- 5 Les travaux seront adjugés, **de préférence**, à une entreprise installée sur le territoire de la Commune de Chalais.
- 6 Le subside communal sera versé dès la fin des travaux et sur présentation d'un décompte final et des factures acquittées.

CHAPITRE III: APPLICATION

- 7 Le subside communal peut atteindre au maximum Fr. 20'000.— par bâtiment.

Le montant du subside est arrêté comme suit :
20 % pour les bâtiments situés dans la zone «Centre de village (selon le plan de zone)»
10 % pour tous les autres bâtiments.
- 8 Une directive du Conseil communal établira la liste des travaux subventionnés et leur coefficient d'application.
- 9 En cas de copropriété et, à défaut de convention particulière, la subvention sera répartie entre les copropriétaires selon la quote-part inscrite au Cadastre.

CHAPITRE IV: DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

- 10 Toutes les demandes en suspens seront traitées sur la base de ce nouveau règlement communal.
- 11 Le règlement approuvé par l'Assemblée primaire en date du 12 décembre 1982 est abrogé.

Approuvé par le Conseil communal en séance du 2 mai 1997
Proposé à l'approbation de l'Assemblée primaire en date du 16 juin 1997

HORAIRE DES DECHETTERIES COMMUNALES



Le service des ordures: un coût toujours plus élevé.

DÉPOT DES HUILES USÉES, MATÉRIAUX ENCOMBRANTS, PNEUS, FRIGOS, FERRAILLE ET DÉCHETS VÉGÉTAUX

Horaires d'été (du 15 mars au 15 novembre)

Chalais	Lundi	de 14 h à 17 h
	Mercredi	de 14 h à 18 h
	Samedi	de 9 h à 12 h
Vercorin	Lundi	de 10 h à 12 h
	Mercredi	de 9 h à 12 h
	Samedi	de 14 h à 17 h

Horaires d'hiver (du 15 novembre au 15 mars)

Chalais	Mercredi	de 14 h à 16 h
	Samedi	de 10 h à 12 h
Vercorin	Mercredi	de 10 h à 12 h
	Samedi	de 14 h à 16 h
Mai 1997		

ADMINISTRATION COMMUNALE

PLAN DE SCOLARITE 1997 / 1998

Ouverture de l'année scolaire:

Lundi 25 août 1997 (matin)

Primaires : 9 h

Enfantines : 9 h 30

Clôture de l'année scolaire:

Vendredi 26 juin 1998 (soir)

Vacances

Automne	du	vendredi	17	octobre	1997	le soir
	au	lundi	27	octobre	1997	le matin
Noël	du	mardi	23	décembre	1997	le soir
	au	mercredi	7	janvier	1998	le matin
Carnaval	du	vendredi	20	février	1998	le soir
	au	lundi	2	mars	1998	le matin
Pâques	du	mercredi	8	avril	1998	à midi
	au	lundi	20	avril	1998	le matin
Ascension	du	mercredi	20	mai	1998	à midi
	au	lundi	25	mai	1998	le matin
Pentecôte	du	vendredi	29	mai	1998	le soir
	au	mardi	2	juin	1998	le matin
Fête Dieu	du	mercredi	10	juin	1998	à midi
	au	lundi	15	juin	1998	le matin

Le mercredi 7 janvier 1998, les élèves vont à l'école toute la journée.

Le plan de scolarité pour le Cycle d'orientation de Grône est identique

.....

TELEPHERIQUE CHALAIS-VERCORIN SA

Pour des raisons de contrôles techniques

Aucune course ne sera effectuée

**du lundi 23 juin 1997
au samedi 5 juillet 1997
y compris**

**Les abonnements restent valables sur la
ligne de bus PTT aux horaires suivants :**

En semaine : *

Départ de Chalais Téléphérique

06³² 07⁴⁷ 10³⁷ 13¹² 16⁴⁷ 19³⁰

Départ de Vercorin Poste

07⁰⁵ 08¹⁸ 11³⁷ 13⁴³ 17²⁰ 19⁵⁰

*** pour le week-end, veuillez consulter l'horaire PTT**

Merci de votre compréhension

12 mai 1997... Un



Apéritif ou Grand Pont avec l'Avenir de Chalais.



Séance ou Parlement.



Sortie de la Cathédrale.



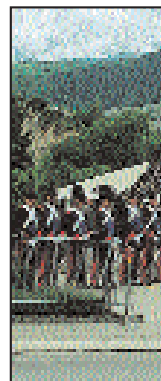
Un apéritif mérité après la messe chantée par l'Espérance.



Les félicitations de Ruth Kalbermatten après la revue de l'Edelweiss.



Marignan, repris tous en chœur.



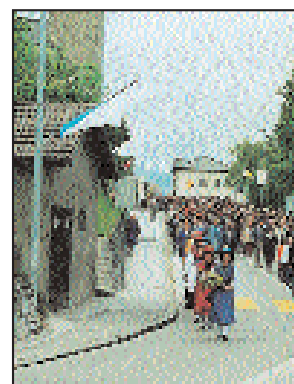
Entrée à la co



Apéritif à la Place des écoles de Chalais.



Les accordéonistes lors de l'apéritif.



Cortège à travers le villa

une journée en photos



Chant final avec toutes les sociétés.



L'école des fans.



Prière avant le repas.



Animation avec la troupe Edelweiss en cabaret.



Antenne sous bonne escorte.



age.



Hall de fête.

Comité d'organisation de la réception du Grand Conseil le 12 mai 1997

M. Alain Perruchoud, Président
M. John Antille
M. Roger Siggen
Mme Jocelyne Zufferey
M. Jean-Marc Zufferey
M. Eric Balet
Mme Anne-Lyse Art
M. Christian Masserey
M. Freddy Devanthéry
M. François Zuber
M. Luc Rudaz
Mme Marie-Jeanne Rudaz

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1996

Les recettes de l'exercice se sont élevées à Fr. 7'516'551,68 pour des dépenses de Fr. 6'125'185,30.

La marge d'autofinancement ascende Fr. 1'391'366,38.

	1995	1996	Budget 1996
Recettes	7'320'183.-	7'516'551.-	7'285'819.-
Dépenses	5'796'971.-	6'125'185.-	6'249'969.-
Marge d'aut.	1'523'211.-	1'391'366.-	1'035'849.-

Quant aux investissements, des travaux ont été réalisés pour un montant de **Fr. 4'470'784.-** et sous déduction des recettes d'investissements de **Fr. 374'839.-**, l'investissement net est de **Fr. 4'095'945.-**.

Compte tenu de la marge d'autofinancement de **Fr. 1'391'366.-**, il en résulte une insuffisance de financement de **Fr. - 2'704'579.-**.

L'endettement de la commune s'accroît d'autant pour atteindre au 31.12.1996, un endettement net de : **Fr. 18'947'611.-**.

Il y a lieu d'apporter quelques commentaires sur l'évolution des ces comptes comparés.

CHAPITRE DES RECETTES

On enregistre Fr. 200'000.- de mieux que les recettes de l'exercice précédent.

Cette progression s'explique par les éléments suivants :

- l'armée suisse a organisé plus de cours de répétition qu'en 1995, cela représente une

augmentation au poste Locations d'abris PC d'environ Fr. 13.000,-;

- les montants provenant de la Confédération pour les programmes d'occupation des chômeurs, en 1995, se sont avérés plus importants que les estimations faites lors du dernier boucllement, pour un total de Fr. 12.000,-;

- la part de l'assurance dégât d'eau, à la réfection du chauffage de l'école de Chalais, s'élève à Fr. 20.000,-;

- le total des travaux effectués pour l'entretien ordinaire des bisses et des canaux a augmenté. Le poste des subsides correspondant se trouve également en augmentation pour une somme de Fr. 15.000,-;

- les procédures de taxation des sociétés ont été accélérées, cela nous a permis de rattraper environ une année de retard dans la facturation. Les trois comptes d'impôts des sociétés laissent ressortir une augmentation de Fr. 127.000,-;

- les impôts des personnes physiques ont, quand à eux, subi globalement une diminution de Fr. 53.000,-, en grande partie due à des contribuables dont les taxations ont été corrigées ou rendues définitives depuis 1995;

- le montant de l'impôt prélevé à la source a diminué de Fr. 20.000,-;

- les taxes des services publics ont diminué de Fr. 18.000,-;

- la répartition des intérêts dans les services concernés a augmenté de Fr. 123.000,-; ce montant modifie d'autant les recettes que les dépenses de fonctionnement de la commune, sans entraîner de modification dans le résultat de l'exercice.

CHAPITRE DES DÉPENSES

Elles sont aussi en augmentation d'environ Fr. 330'000.—.

On peut y apporter les éléments d'appréciation suivants :

- la répartition des intérêts modifie les dépenses de Fr. 123.000,— sans modifier pour autant le résultat de l'exercice;
- l'engagement d'une apprentie et d'auxiliaires pour le contrôle du chômage fait évoluer le poste Personnel du bureau de Fr. 10.000,—;
- l'organisation des élections communales ont pour effet d'augmenter les charges du compte bureau de vote de Fr. 2.500,—;
- l'augmentation des tarifs postaux et l'abondance de courrier adressé à l'occasion des élections communales modifient le compte Frais de ports de Fr. 4.000,—;
- le sinistre de Finges du printemps 1996 grève le compte Sécurités et sinistre de Fr. 12.000,—;
- le renouvellement ordinaire du matériel scolaire a augmenté de Fr. 8.000,—;
- la réfection du chauffage de l'école de Chalais a entraîné des dépenses supplémentaire pour le montant de Fr. 62.000,—;
- durant ces travaux, le nombre d'heures de nettoyage du bâtiment a dû être augmenté pour une somme de Fr. 9.000,—;
- le poste Traitement du personnel enseignant est calculé à partir des impôts encaissés. Il a augmenté de Fr. 14.000,— depuis 1995;
- la salle de classe supplémentaire ouverte à Vercorin depuis septembre 1995 a pu être maintenue, cela représente une augmentation du compte Location de Fr. 8.000,—. Les frais de conciergerie ont été également influencés, cf. Poste de concierge école de Vercorin pour Fr. 2.000,—;
- les charges de la Paroisse de Chalais ont augmenté de Fr. 39.000,— par rapport à l'année précédente; cela est dû à la réfection du mur nord de l'église et à la rénovation

tion de la cure, de même qu'à des frais de traitement du personnel plus importants ;

- un fonds cantonal pour l'emploi a été créé. La part de la commune de Chalais, pour l'alimentation du fonds, est de Fr. 26.236,10 en 1996;
- le compte Véhicule des travaux publics a enregistré l'achat d'une saleuse pour Vercorin pour un montant de Fr. 22.000,—;
- une nouvelle répartition des subsides aux entreprises de transports publics est très favorable à la commune ; depuis le 01.01.1996, la Confédération et le Canton prennent en charge la quasi totalité des frais et la dépense pour la commune diminue de Fr. 46.000,—;
- l'entretien des parc et jardins a augmenté de Fr. 10.000,— par rapport à 1995, pour la place des Chevaliers principalement, mais aussi pour la place de Foncouverte, à Briey;
- les frais d'entretien des bisses et des canaux a augmenté de Fr. 27.000,— du fait que deux gros chantiers ont été entrepris simultanément, à savoir l'entretien des berges de la Réchy et le curage du canal des Zittes;
- le poste Pertes sur débiteurs a enregistré une augmentation de Fr. 18.000,— due au départ, sans laisser d'adresse ou au décès de quelques contribuables durant l'année 1996;
- la consolidation des comptes courants par des emprunts fixes et le paiement régulier des impôts par tranches ont permis de diminuer les intérêts à court terme de Fr. 24.000,—;
- les frais d'entretien du réseau d'eau potable ont augmenté de Fr. 10.000,—;
- les ouvertures de routes, pour l'entretien du réseau d'égouts, ont été très faibles durant l'année et le compte Entretien du réseau des égouts a subi une diminution de Fr. 25.000,— par rapport au budget;
- le traitement des ordures à l'UTO a encore augmenté de Fr. 25.000,— par rapport à l'année précédente.

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

L'école de Vercorin, prête pour la prochaine année.



Façade ouest de l'école de Vercorin.

Quant à la marge d'autofinancement, au vu des explications ci-dessus données, elle se trouve logiquement en diminution de Fr.- 130'000.- Elle reste toutefois fort appréciable avec un total de **Fr 1'391'366.-**

En fait, cette marge d'autofinancement est la 2ème marge de ces 10 dernières années, après le résultat de 1995 et représente encore le 18 % des recettes globales.

Par rapport au budget, le résultat global est meilleur que prévu. Les dépenses sont inférieures que celles budgétisées et on enregistre un accroissement des recettes.

DETTE NETTE

Quant à la dette nette, de **Fr. 18.947.611.—** elle est dans les prévisions du Conseil Communal, même légèrement inférieure au vu des recettes complémentaires.

Elle a augmenté par rapport aux engagements de l'école de Vercorin en construction. Elle continuera à progresser au cours de cette année, pour se stabiliser en 1998 à hauteur de 21 mios au maximum, avant de décroître en 1999.

Notons au passage que dans les comptes ne figurent pas les subventions à

percevoir, notamment pour la construction du complexe scolaire de Vercorin, subventions pour un montant de **Fr.- 1'800'000.-** qui viendront, sitôt leur versement, diminuer d'autant l'endettement communal.

Le Conseil est satisfait de constater que l'exercice 1996 vient confirmer, voire améliorer quelque peu ses prévisions, dans le respect des plans comptables qui avaient été présentés lors de la prise de décision de vos importants engagements.

EVOLUTION EN CHIFFRES DES RECETTES (R), DES DEPENSES (D), DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT (MA) ET DE L'ENDETTEMENT (E) DE LA COMMUNE DE CHALAI

	1985	1986	1987
R	4.504.468	4.581.681	4.158.674
D	3.314.334	3.515.882	3.380.463
MA	1.190.134	1.065.799	778.211
E	8.724.000	8.645.000	9.277.000
	1988	1989	1990
R	4.346.299	4.987.005	5.211.150
D	3.550.264	3.626.832	4.327.778
MA	796.035	1.360.173	883.372
E	9.964.500	10.633.239	12.451.570
	1991	1992	1993
R	5.865.414	6.397.069	6.594.376
D	4.903.385	5.298.058	5.568.945
MA	962.029	1.099.011	1.025.431
E	13.037.049	15.498.790	15.684.488
	1994	1995	1996
R	6.858.716	7.320.183	7.516.551
D	5.474.755	5.796.971	6.125.185
MA	1.383.962	1.523.211	1.391.366
E	15.932.773	16.340.414	18.947.611

COMPTES 1996 DE LA COMMUNE DE CHALAIS

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
1	Administration générale	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
01.300.00	Indemnités des autorités	70'423.75		70'200.00	
01.300.30	Votations et élections	4'237.50		5'500.00	
01.300.50	Commissions communales	16'850.15		16'000.00	
01.301.00	Personnel bureau communal	225'724.10		226'000.00	
01.303.00	Charges sociales	46'229.10		45'000.00	
01.310.00	Fourn. de bureau, mobilier	36'464.84		37'000.00	
01.311.00	Achat vignettes et CI	3'694.60			
01.317.00	Représent. et réceptions	32'619.70		25'000.00	
01.318.00	Information communale	4'183.10		9'000.00	
01.318.10	Contrôle de comptabilité	3'195.00		3'000.00	
01.318.20	Ordinateurs et programmes	9'975.55		10'000.00	
01.318.30	Frais d'encaissement	1'573.55		6'000.00	
01.318.40	Frais juridiques	2'662.70		1'000.00	
01.318.50	Frais de port et CCP	28'303.55		32'000.00	
01.318.60	Frais de téléphones	10'940.15		12'000.00	
01.318.70	Assurance RC communale	19'990.20		12'800.00	
01.350.00	Loc. biens bourgeoisiaux	15'000.00		15'000.00	
01.431.00	Emoluments administratifs		11'936.50		7'500.00
01.436.00	Ind. journ. remboursées		1'747.65		850.00
01.452.00	Adm. de la Bourgeoisie		5'000.00		5'000.00
01.453.00	Adm. du Téléphérique		16'288.60		15'000.00
01.454.00	Adm. de la Fond. Antille		10'000.00		12'000.00
01.490.00	Frais de personnel imputé		35'300.00		34'000.00
1	Administration générale	532'067.54	80'272.75 451'794.79	525'500.00	74'350.00 451'150.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
2	Sécurité publique	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
02.301.00	Police communale	12'042.10		10'000.00	
02.301.10	Teneur de cadastre-aides	11'355.90		15'000.00	
02.301.20	Officier d'Etat Civil	12'015.45		8'500.00	
02.301.30	Solde des sap-pompiers	11'400.00		11'500.00	
02.301.40	Adm. de la PCi	8'230.60		7'500.00	
02.303.00	Charges sociales	4'144.80		6'150.00	
02.310.00	Frais de géomètre MF	6'826.10		7'000.00	
02.311.00	Frais de police	1'728.80		500.00	
02.312.00	Charges des abris PCi	9'955.20		15'700.00	
02.312.10	Instruction et frais PCi	6'473.95		5'100.00	
02.312.20	Matériel + équipement PCi	1'066.00		4'300.00	
02.314.00	FEU - instr. et entretien	3'664.50		6'000.00	
02.314.10	FEU - Sécurité, sinistres	16'940.95		5'000.00	
02.314.20	FEU - Assurance sapeurs	597.20		700.00	
02.314.30	FEU - matériel+équipement	11'613.45		12'000.00	
02.314.40	FEU - cours cantonaux	4'326.00		6'600.00	
02.315.00	Entretien des parcomètres	911.00			
02.318.70	Contrôle poids et mesures	84.00		200.00	
02.319.00	Permis pour étrangers	7'657.60		9'000.00	
02.351.00	Police cantonale	2'500.00			
02.352.00	Police municipale Sierre	16'607.35		15'000.00	
02.352.10	Centre Secours Incendie	3'646.50		3'400.00	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	Sécurité publique	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
02.353.00	Bourgeoisie, g.-forestier	8'160.00		12'000.00	
02.354.00	Colonne de Secours	500.00			
02.355.00	Installations de tir	5'120.00		4'000.00	
02.410.20	Concess. établ. publics	5'752.60		9'000.00	
02.410.30	Aut. communales bals, HS	5'130.00		4'000.00	
02.430.00	Taxe d'exemption sce feu	31'158.85		31'000.00	
02.431.00	Bureau des étrangers	14'243.15		16'000.00	
02.437.00	Amendes de police	8'564.00		3'000.00	
02.437.01	Recettes des parcomètres	5'552.40		5'000.00	
02.450.00	Loc. d'abris PCi, Chalais	21'225.10		12'000.00	
02.450.10	Loc. d'abris PCi Vercorin	6'942.75		7'000.00	
02.461.00	Subv. matériel sce feu	3'850.00		3'500.00	
02.461.30	Subv. registre contrib.	1'160.00		1'200.00	
2	Sécurité publique	165'067.45	103'578.85 61'488.60	167'650.00	91'700.00 75'950.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	Enseignement et formation	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
03.301.00	Conciergerie école Chalais	74'109.00		65'500.00	
03.301.10	Conciergerie école Vercorin	11'340.00		11'000.00	
03.301.50	Pers. transport Briey	14'570.85			
03.302.00	Enseignement cathéchèse	1'199.05			
03.303.00	Charges sociales	38'004.05	19'266.60	15'300.00	
03.310.00	Matériel+frai s scolaires	67'080.51		45'000.00	
03.311.00	Activités scolaires	25'659.20		18'600.00	
03.314.00	Charges des immeubles Ecole de Chalais	58'171.44		50'000.00	
03.314.01	Réfection du chauffage Ecole de Chalais	61'718.00		45'000.00	
03.314.10	Charges des immeubles Ecole de Vercorin	5'720.40			
03.316.00	Locations de salles de classes de Vercorin	32'800.00		29'000.00	
03.318.80	Transports des élèves	9'520.20		22'000.00	
03.351.00	Traitement du personnel enseignant	571'842.85		572'000.00	
03.352.00	Cycle d'orientation Grône	244'224.45		241'000.00	
03.352.10	Ecolage à Sierre ou à Chippis	700.00			
03.352.20	Participation aux écoles spécialisées	7'707.30		15'000.00	
03.352.30	Participation à l'Ecole de solfège	13'000.00		14'500.00	
03.353.00	Itinéraire des apprentis	5'746.95		7'500.00	
03.423.00	Location de l'appartement du concierge		11'000.00		10'800.00
03.430.00	Réfection du chauffage part. de l'assurance		20'000.00		20'000.00
03.461.10	Subsides pour transport des élèves		17'795.95		13'400.00
03.461.40	Subsides pour location de salles de classe		6'700.00		8'500.00
03.461.50	Subside pour cours de chant				1'500.00
3	Enseignement et formation	1'223'847.65	55'495.95 1'168'351.70	1'151'400.00	54'200.00 1'097'200.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4	Culture, loisirs et culte	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
04.301.00	Conciergerie de la salle polyvalente de Chalais	51'648.00		55'000.00	
04.301.10	Conciergerie du centre administratif de Vercorin	11'412.00		13'000.00	
04.301.50	Personnel d'exploitation de la bibliothèque	18'097.30		20'000.00	
04.303.00	Charges sociales	11'340.50		13'000.00	
04.313.00	Charge des immeubles Salle polyvalente Chalais	30'984.48		30'000.00	
04.314.00	Charges des immeubles Centre adm. Vercorin	16'805.05		22'000.00	
04.315.00	Bibliothèque communale livres et matériel	16'836.50		19'000.00	
04.352.00	Eglise réformée de Sierre	7'290.00		7'200.00	
04.352.10	Paroisse de Chalais	95'359.60		62'000.00	
04.352.20	Paroisse de Vercorin	46'401.40		52'000.00	
04.365.00	Activités sportives et culturelles	25'607.75		30'000.00	
04.427.00	Locations de la salle polyvalente de Chalais		8'600.00		7'000.00
04.427.10	Locations du centre administratif de Vercorin		1'200.00		1'000.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
4	Culture, loisirs et culte				
04.436.00	Indemnités journalières remboursées (APG/CNA)		753.00		
04.465.00	Subside pour exploitation de la bibliothèque		8'708.95		10'000.00
4	Culture, loisirs et culte	331'782.58	19'261.95 312'520.63	323'200.00	18'000.00 305'200.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
5	Santé				
05.352.00	Hôpital de Sierre-Loèche	109'616.55		112'000.00	
05.353.00	Clinique Sainte-Claire	22'291.30		25'000.00	
05.366.00	Frais dentaires scolaires	43'789.30		35'000.00	
5	Santé	175'697.15	175'697.15	172'000.00	172'000.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
6	Prévoyance sociale				
06.301.00	Personnel du programme d'occupation travaux publ	162'284.55		420'000.00	
06.301.10	Personnel du programme d'occupation bureau	44'117.10			
06.303.00	Charges sociales	31'830.55	1'998.70		
06.310.00	Matériel pour programmes d'occupation des chômeurs	28'670.00		12'000.00	
06.351.70	Mesures en faveur des handicapés	12'362.50			
06.351.80	Financement AVS et AI	77'076.55		75'000.00	
06.351.90	Financement prestations complémentaires	78'908.45		125'000.00	
06.352.00	Centre Médico-Social	32'648.80		34'500.00	
06.352.10	Participation à la COREM			6'000.00	
06.352.20	Participation au CIO	3'930.00			
06.365.00	Service d'assistance	22'405.60		30'000.00	
06.366.00	Participation à la caisse maladie	300'496.35		312'000.00	
06.367.00	Fonds cantonal p/l'emploi	26'236.10			
06.430.00	Subsides pour programmes d'occupation		249'206.80		399'000.00
06.435.00	Participations de tiers programmes d'occupation		4'868.10		
6	Prévoyance sociale	818'967.85	254'074.90 564'892.95	1'014'500.00	399'000.00 615'500.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
7	Travaux publics				
07.301.00	Employés des travaux publics	130'247.00		169'500.00	
07.301.10	Auxiliaires des travaux publics	6'892.60			
07.303.00	Charges sociales	34'834.55		34'000.00	
07.311.10	Achat et entretien du matériel Travaux Publics	19'404.08		15'000.00	
07.311.20	Entretien et réparation Véhicules travaux publics	39'999.15		17'000.00	
07.312.00	Entretien du réseau électrique	28'818.00		10'000.00	
07.312.50	Electricité pour éclairage public	35'527.30		55'000.00	
07.314.00	Entretien du réseau routier	65'420.30		80'000.00	
07.314.10	Marquage et entretien des places de parc			10'000.00	
07.314.50	Balayage mécanique	17'946.15		20'000.00	
07.318.00	Déblaiement des neiges	92'169.95		70'000.00	
07.351.60	Entretien des routes cantonales	102'634.75		120'000.00	
07.351.61	Participation réfection route Chalais-Réchy	61'311.05		50'000.00	
07.365.10	Transports publics	26'397.40		35'000.00	
07.365.15	Transports touristiques	2'500.00			
07.365.20	Téléphérique Chalais-Vercorin		4'271.90	40'000.00	
07.365.21	Remboursement crédit LIM Téléphérique	33'300.00		33'300.00	
07.423.00	Locations des garages sous l'Eglise (Triage)		6'459.80		6'400.00
07.423.10	Locations de garage sous le Centre adm. Vercorin		250.00		
07.424.00	Redevances de la station service de Vercorin		1'832.95		1'850.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
7	Travaux publics				
07.424.10	Redevances du dépotoir de la Réchy (Salamin Frères)		2'000.00		
07.435.00	Facturations à des tiers travaux publics		1'428.40		
07.490.00	Frais de personnel imputés		41'600.00		48'000.00
7	Travaux publics	697'402.28	57'843.05 639'559.23	758'800.00	56'250.00 702'550.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
8	Protection et aménagement				
08.301.00	Personnel d'entretien des cimetières et places	3'150.00			
08.303.00	Charges sociales	416.45			
08.314.00	Charges des immeubles Chapelle ardente Chalais	837.08		1'000.00	
08.314.10	Entretien des bâtiments communaux	142.60		5'000.00	
08.314.40	Entret. parcs et jardins	20'975.19		17'000.00	
08.314.50	Entretien des bisces et des canaux	36'420.85		20'000.00	
08.315.00	Frais d'inhumation	5'412.65		8'000.00	
08.318.80	Frais de mise à l'enquête publique	14'550.50		6'000.00	
08.360.00	Réfection du bisse de Vercorin	6'753.00			
08.361.00	Rénovation des vieilles bâtisses	5'000.00			
08.431.00	Permis de construire		24'276.20		20'000.00
08.431.10	Taxes compensatoires de densité		13'250.00		
08.435.00	Cimetière - concessions et inhumations		2'100.00		1'000.00
08.436.00	Locations de la chapelle ardente		1'100.00		1'000.00
08.437.00	Amendes de constructions		5'750.00		
08.461.90	Subsides pour entretien des bisces et canaux		28'721.20		10'000.00
8	Protection et aménagement de l'environnement	93'658.32	75'197.40 18'460.92	57'000.00	32'000.00 25'000.00

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
9	Services économiques				
09.301.00	Inspecteur du bétail	1'308.40		1'500.00	
09.303.00	Charges sociales	101.35		150.00	
09.312.00	Tenue du registre des vignes			2'000.00	
09.314.00	Charges écuris communaut. de Vercorin	477.70		1'500.00	
09.314.10	Droits d'eau	4'131.00		3'800.00	
09.350.00	Sierre Région	3'809.00		4'000.00	
09.351.00	Ass. retour des forces hydrauliques	3'174.20			
09.362.00	Alpage du Marais	5'750.00			
09.363.00	Bureau de l'Office du Tourisme à Vercorin	10'800.00		10'800.00	
09.365.00	Promotion touristique AIDA	11'875.00		10'000.00	
09.365.10	Particip. à Pro-Lavioz	10'000.00		10'000.00	
09.365.40	Insémination artificielle	1'604.00		1'700.00	
09.410.30	Concessions et redevances hydrauliques		33'745.90		46'000.00
09.410.40	Energie gratuite ristourne Sierre-Energie		106'431.30		190'000.00
09.430.00	Location des bureaux Office du Tourisme		10'800.00		10'800.00
09.431.00	Location du minigolf de Vercorin		3'000.00		7'000.00
09.432.00	Locations écuries commun. de Vercorin		6'000.00		6'000.00
09.460.00	Subside pour la tenue du registre des vignes		1'185.75		1'000.00
9	Services économiques	53'030.65 108'132.30	161'162.95	45'450.00 215'350.00	260'800.00

COMMUNE DE CHALAI		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
10	Finances et impôts	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
10.312.00	Charge de l'immeuble La Forge	3'976.65		4'000.00	
10.319.00	Pertes sur débiteurs	22'273.85		22'000.00	
10.319.10	Remises d'impôts	607.70		2'000.00	
10.319.15	Intérêts et escomptes accordés	851.35		1'000.00	
10.319.20	Impôt cantonal	9'627.00		6'000.00	
10.321.00	Dettes à court terme	43'131.07		75'000.00	
10.321.50	Intérêts rémunérateurs	5'821.70			
10.322.00	Dettes à moyen terme	85'048.25		810'000.00	
10.324.00	Dettes à long terme	700'006.75			
10.341.00	Péréquation financière	43'069.95		43'069.95	
10.342.00	Impôt sur immeubles bâtis Art. 188	11'247.80		8'000.00	
10.343.00	Part cantonale à l'impôt sur les chiens	4'109.00		4'000.00	
10.400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques		3'893'357.28		3'675'000.00
10.400.10	Impôt sur la fortune des personnes physiques		315'454.60		290'000.00
10.400.30	Impôt prélevé à la source		99'386.50		150'000.00
10.400.40	Impôt personnel		18'990.75		20'000.00
10.400.50	Impôt forfaitaire		36'286.95		42'000.00
10.400.60	Impôt s/immeubles bâtis Art. 188		57'973.60		50'000.00
10.401.00	Impôt sur le bénéfice des sociétés		101'283.90		50'000.00
10.401.10	Impôt sur le capital des sociétés		88'656.70		30'000.00
10.402.00	Impôt foncier des personnes physiques		205'089.85		200'000.00
10.402.10	Impôt foncier des sociétés		53'426.35		32'000.00
10.403.00	Impôt sur les gains immobiliers		14'914.75		15'000.00
10.405.00	Impôt sur les successions et les donations		8'686.30		15'000.00
10.406.00	Impôt sur les chiens		10'311.00		10'000.00
10.422.00	Rendement des titres		621.45		1'600.00
10.422.10	Intérêts des C/C et des placements à vue		195.40		
10.422.30	Intérêts de retard récupérés		1'232.35		15'000.00
10.422.40	Actes de défauts de biens récupérés		945.90		
10.423.00	«Locations du bâtiment de La Forge»		14'880.00		14'400.00
10.444.00	Péréquation financière		211'519.00		211'519.00
10.491.00	Intérêts passifs imputés		379'990.55		334'000.00
10	Finances et impôts	929'771.07	5'513'203.18	975'069.95	5'155'519.00
		4'583'432.11		4'180'449.05	

COMMUNE DE CHALAI		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
11	Eau potable	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
11.301.00	Personnel de surveillance station de traitement	13'738.05			
11.303.00	Charges sociales	1'816.00			
11.314.00	Entretien du réseau d'eau	62'686.36		50'000.00	
11.314.50	Exploitation de la station des Planards	54'766.65		65'000.00	
11.390.00	Frais de personnel imputés	36'000.00		41'000.00	
11.391.00	Intérêts passifs imputés	283'125.25		248'000.00	
11.434.00	Taxe annuelle d'eau		500'802.40		497'000.00
11	Eau potable	452'132.31	500'802.40	404'000.00	497'000.00
		48'670.09		93'000.00	

COMMUNE DE CHALAI		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
12	Egouts	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
12.312.10	Electricité des clarificateurs	827.00		4'000.00	
12.314.00	Entretien du réseau des égouts	15'848.20		40'000.00	
12.352.30	Step de Granges	164'713.30		193'000.00	
12.390.00	Frais de personnel imputés	16'800.00		20'500.00	
12.391.00	Intérêts passifs imputés	65'060.60		53'000.00	
12.434.00	Taxe annuelle d'égouts		439'124.40		415'000.00
12	Egouts	263'249.10	439'124.40	310'500.00	415'000.00
		175'875.30		104'500.00	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
13	Hygiène				
13.301.00	Personnel de surveillance des déchetteries	13'419.20			
13.303.00	Charges sociales	1'651.55			
13.314.00	Entretien des décharges	7'812.75		6'000.00	
13.318.00	Enlèvement des ordures	79'406.65		100'000.00	
13.318.10	Frais d'exploitation des déchetteries	61'618.85		50'000.00	
13.352.30	UTO - Uvrier	147'432.35		130'400.00	
13.390.00	Frais de personnel imputés	24'100.00		20'500.00	
13.391.00	Intérêts passifs imputés	31'804.70		33'000.00	
13.434.00	Taxe annuelle enlèvement des ordures		224'138.60		219'000.00
13.435.00	Ventes de bons pour les déchetteries		11'130.00		8'000.00
13	Hygiène	367'246.05	235'268.60	339'900.00	227'000.00
		131'977.45		112'900.00	

Total des comptes de fonctionnement	6'103'920.00	7'495'286.38	6'244'969.95	7'280'819.00
Marge d'autofinancement	1'391'366.38		1'035'849.05	

COMMUNE DE CHALAIS		COMPTES 1996		BUDGET 1996	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENTS					
01.502.00	Ordinateur AS/400	13'794.98		45'000.00	
02.504.00	MF lot V - avances communales	114'082.50			
02.664.00	Mensuration fédérale		21'804.00		
03.503.00	Ecole de Vercorin	2'865'506.40		5'500'000.00	
03.610.00	Vente de places de parc		95'000.00		500'000.00
03.610.10	Vente parcelles complexe scolaire de Vercorin			340'000.00	
04.503.00	Aménagement bancs publics Chalais et Réchy	10'155.95		10'000.00	
04.509.00	Place des Chevaliers	43'647.20		30'000.00	
05.500.00	Hôpital de Sierre	260'535.00			
07.501.40	Réfect. rte Téléphérique et Poste, Vercorin	253'133.20			
07.501.50	Route des Zittes	31'320.00			
07.501.60	Route de la Loewatir Brier			270'000.00	
07.501.70	Route Sous l'Eglise Chalais	9'615.70			
07.501.80	Route des Marais Vercorin			10'000.00	
07.501.90	Accès route de déviation	63'910.65		60'000.00	
07.502.40	Places de parc de Vercorin	26'001.15			
07.502.50	Places de parc entrée de Chalais	38'218.15			
07.504.30	Eclairage public	76'598.45		10'000.00	
07.504.60	Achats et expropriations de terrains	96'906.50		150'000.00	
07.506.00	Conduites industrielles (Gaz)	22'312.75		43'000.00	
07.615.10	Plus-Value route de la Loewatir Brier				135'000.00
08.501.00	Etudes d'aménagement du territoire	10'107.00		10'000.00	
08.504.00	Assainissement des forêts la Sapina et le Ban	179'298.00		280'000.00	
08.660.00	Assainissement des forêts de la Sapina et du Ban		165'650.00		266'000.00
09.501.00	Particip. à la piste de fonds Vercorin-Grimentz	30'000.00		30'000.00	
09.502.00	Particip. à Pro-Lavioz	14'630.20		60'000.00	
09.505.00	Invest. touristiques divers			10'000.00	
11.500.00	Réseau de distribution d'eau potable	9'836.95		30'000.00	
11.501.00	Conduite d'eau potable sur le pont Réchy	3'459.00			
11.501.10	Réservoir d'eau potable du Bouillet			250'000.00	
11.610.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau potable		30'132.80		15'000.00
11.660.00	Subvention pour réservoir d'eau potable du Bouillet				222'500.00
12.500.00	Réseau des égouts			10'000.00	
12.501.00	Décharge de la Déchendoaz Sous l'église Chalais	74'827.30			
12.502.00	Canalis. rte de la Poste Vercorin	85'000.00			
12.610.00	Taxes de raccordement au réseau des égouts		29'152.30		15'000.00
13.502.00	Décharge pour matériaux inertes de Crouja			10'000.00	
13.503.00	Installations MOLOK pour le ramassage à Vercorin	137'887.15		110'000.00	
13.600.00	Vente des cabanes à ordures de Vercorin		33'100.00		
	Investissements	4'470'784.18	374'839.10	6'928'000.00	1'493'500.00
		4'095'945.08		5'434'500.00	

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 1996 DE LA BOURGEOISIE

Les recettes de la Bourgeoisie pour l'exercice 1996 s'élèvent à **Fr. 141.563,20**, pour des dépenses de **Fr. 145.400,90**, soit une insuffisance de financement de **Fr. 3.837,70**, avant amortissements.

Si l'on y ajoute les investissements nets de **Fr. 16.963,15**, soit Fr. 348.046,40 de travaux moins Fr. 331.083,25 de subsides, l'insuffisance de financement se monte alors à **Fr. 20.800,85**.

Ce montant vient augmenter la dette de la Bourgeoisie qui atteint, à la fin de l'exercice 1996 : **Fr. 858.504,45**.

BOURGEOISIE DE CHALAIS	COMPTES 1996 CHARGES	REVENUS	BUDGET 1996	COMPTES 1995
CHARGES DE PERSONNEL				
3000 CONCIERGERIE MAISON BOURGEOISIALE	6.221,95		6.000,00	6.068,55
CONCIERGERIE CABANE DE SIGEROU LAZ			2.000,00	2.861,15
3010 OFFICIER D'ETAT-CIVIL	3.470,10		3.500,00	3.183,25
3030 CHARGES SOCIALES	1.236,80		1.300,00	1.458,45
	10.928,85		12.800,00	13571,40
BIENS ET SERVICES				
3140 CHARGES DES IMMEUBLES	961,95		5.000,00	4.722,25
3141 CHARGES MAISON BOURG. DE CHALAIS	5.931,30		6.000,00	5.480,60
3142 CHARGES MAISON BOURG. DE VERCORIN	3.348,55			
3150 CHARGES COLONIE DE SIGEROU LAZ	5.065,15		15.000,00	10.198,05
3160 ENTRETIEN ET SURV. DES FORETS	25.971,25			
3170 RECEPTIONS	168,70		500,00	888,05
3175 VINIFICATION	2.568,00		2.000,00	3.359,00
3180 COMPTABILITE ET FRAIS ADMINISTRATIFS	5.639,00		5.600,00	5.634,00
3183 FRAIS DE TELEPHONES			800,00	973,10
3190 IMPOTS ET COTISATIONS	2.740,55		1.800,00	1.279,55
	52.394,45		36.700,00	32.534,60
INTERETS PASSIFS				
3210 INTERET DES DETTES	82.077,60		61.000,00	64.366,30
REVENU DES BIENS				
4230 DROITS DE SUPERFICIE ET LOCATIONS		73.779,25	65.000,00	65.251,85
4231 LOC. MAISON BOURGEOISIALE CHALAIS		1.300,00	1.000,00	1.205,25
4233 LOCATION COLONIE DE SIGEROU LAZ		17.634,50	35.000,00	30.402,05
		92.713,75	101.000,00	96859,15
CONTRIBUTIONS				
4310 AGREGATION DES NOUVEAUX BOURGEOIS		3.500,00	2.100,00	7.200,00
4350 VENTE DU BOIS		31.989,45	40.000,00	52.825,80
4351 VENTE DE VIN		5.200,00	7.200,00	4.800,00
4360 MESURES SYLVICOLES				2.436,75
4520 PART COMMUNALE GARDE-FORESTIER		8.160,00	5.000,00	4.500,00
		48.849,45	54.300,00	71.762,55
SUBTOTAL	145.400,90	141.563,20		

	MARGE D'AUTOFINANCEMENT			58.149,40
	INSUFFISANCE DE FINANCEMENT	3.837,70		
3300	AMORTISSEMENTS COMPTABLES	46.963,15	70.000,00	61.640,45
	PERTE DE L'EXERCICE	50.800,85		3.491,05
	INVESTISSEMENTS PROPRES			
5010	MESURES SYLVICOLES «COMBACHE»	292.898,10	520.000,00	883.201,30
5011	MESURES SYLVICOLES «LES EVOUETTES»	55.148,30	135.000,00	81.235,50
		348.046,40	655.000,00	964.436,80
	SUBVENTIONS ACQUISES			
6600	BOUILLET-COMBACHE	250.614,35	462.800,00	811.771,95
6601	LES EVOUETTES	80.468,90	121.500,00	71.024,40
		331.083,25	584.300,00	882.796,35
	INVESTISSEMENTS NETS	16.963,15	70.700,00	81.640,45

BOURGEOISIE DE CHALAIS - BILAN AU 31 DECEMBRE 1996

ACTIF	COMPTES 1996	COMPTES 1995
DISPONIBLE ET COURT TERME		
1010 CHEQUES POSTAUX	1.433,80	352,65
1090 ACTIFS TRANSITOIRES	1.057.333,25	934.941,90
1130 DEBITEURS	37.283,85	
	1.096.050,90	935.294,55
PLACEMENTS ET INVESTISSEMENTS		
1210 TITRES	1,00	1,00
1230 TERRAINS	96.320,00	96.320,00
1231 ALPAGES ET PATURAGES	500.000,00	500.000,00
1232 FORETS	2.065.000,00	2.065.000,00
1233 MAISON BOURGEOISIALE DE CHALAIS	530.000,00	550.000,00
1234 MAISON BOURGEOISIALE DE VERCORIN	128.120,00	128.120,00
1235 BATIMENTS DE SIGEROU LAZ	380.000,00	380.000,00
1240 DEVESTITURES ET MESURES FORESTIERES	50.000,00	60.000,00
1250 MOBILIER	1,00	1,00
	3.749.442,00	3.779.442,00
TOTAL DE L'ACTIF	4.845.492,90	4.714.736,55

BOURGEOISIE DE CHALAIS - BILAN AU 31 DECEMBRE 1996

PASSIF	COMPTES 1996	COMPTES 1995
DETTES A COURT TERME		
2020 BANQUE RAIFFEISEN	595.675,00	529.502,00
2021 SBS H5-166'555.0 PRET	245.925,80	21.545,15
2090 PASSIFS TRANSITOIRES ET CREANCIERS	203.759,55	278.567,00
	1.045.360,35	829.614,15
DETTES A LONG TERME		
2200 PRET FIXE SBS	800.000,00	800.000,00
2210 BCV 7.254-0 - COLONIE SIGEROU LAZ 85	68.635,00	89.304,00
2400 CREDITS D'INVESTISSEMENTS (BAN)	40.560,00	54.080,00
	909.195,00	943.384,00
PROVISIONS		
2500 PROVISION DE READAPTATION	2.587.665,00	2.587.665,00
FORTUNE		
FORTUNE NETTE	354.073,40	357.564,45
VARIATION DE FORTUNE	50.800,85-	3.491,05-
	303.272,55	354.073,40
TOTAL DU PASSIF	4.845.492,90	4.714.736,55

COMMENTAIRES SUR LE BUDGET 1997 DE LA BOURGEOISIE

Vous constaterez que le budget 1997 de la Bourgeoisie est plus réjouissant, et que le résultat prévu accuse un bénéfice de Fr. 1.950,00.

Cette amélioration d'environ Fr. 53.000,— par rapport à l'exercice 1996, s'explique principalement par les points suivants :

- une diminution des frais d'entretien et de surveillance des forêts de Fr. 15.000,—, car l'année 1996 a été exceptionnellement chargée; cela constitue un retour à des charges normales pour ce poste;
- un montant d'environ un million de francs de subventions a été encaissé en début d'année; cela permet une diminution des intérêts bancaires de Fr. 22.000,— pour 1997;
- l'augmentation des ventes de bois de Fr. 28.000,—;
- la diminution des recettes de la location des salles de classes dans la maison bourgeoise de Vercorin vient en revanche réduire le bénéfice prévu de Fr. 10.000,—

Les seuls investissements au programme 1997 sont la continuation des deux grands projets forestiers de la Combache et des Evouettes, pour un montant net de Fr. 93.250,—.

Budget 1997 de la Bourgeoisie



Maison bourgeoise de Chalais.

BOURGEOISIE DE CHALAIS		BUDGET 1997	BUDGET 1996	COMPTES 1995
		CHARGES	REVENUS	
CHARGES DE PERSONNEL				
3000	CONCIERGERIE MAISON BOURGEOISIALE	6.000,00	6.000,00	6.068,55
	CONCIERGERIE CABANE DE SIGEROU LAZ		2.000,00	2.861,15
3010	OFFICIER D'ETAT-CIVIL	3.500,00	3.500,00	3.183,25
3030	CHARGES SOCIALES	1.500,00	1.300,00	1.458,45
		11.000,00	12.800,00	13571,40
BIENS ET SERVICES				
3140	CHARGES DES IMMEUBLES	1.000,00	5.000,00	4.722,25
3141	CHARGES MAISON BOURG. DE CHALAIS	6.000,00	6.000,00	5.480,60
3142	CHARGES MAISON BOURG. DE VERCORIN	3.000,00		
3150	CHARGES BATIMENTS DE SIGEROU LAZ	5.000,00	15.000,00	10.198,05
3160	ENTRETIEN ET SURV. DES FORETS	10.000,00		
3170	RECEPTIONS	500,00	500,00	888,05
3175	VINIFICATION	2.600,00	2.000,00	3.359,00
3180	COMPTABILITE ET FRAIS ADMINISTRATIFS	5.650,00	5.600,00	5.634,00
3183	FRAIS DE TELEPHONES		800,00	973,10
3190	IMPOTS ET COTISATIONS	2.000,00	1.800,00	1.279,55
		35.750,00	36.700,00	32.534,60
INTERETS PASSIFS				
3210	INTERET DES DETTES	60.000,00	61.000,00	64.366,30
REVENU DES BIENS				
4230	DROITS DE SUPERFICIE ET LOCATIONS		64.000,00	65.251,85
4231	LOC. MAISON BOURGEOISIALE CHALAIS		1.000,00	1.205,25
4233	LOCATION BATIMENTS DE SIGEROU LAZ		17.000,00	30.402,05
			82.000,00	96859,15
CONTRIBUTIONS				
4310	AGREGATION DES NOUVEAUX BOURGEOIS		3.500,00	7.200,00
4350	VENTE DU BOIS		60.000,00	52.825,80
4351	VENTE DE VIN		5.200,00	4.800,00
4360	MESURES SYLVICOLES			2.436,75
4520	PART COMMUNALE GARDE-FORESTIER		8.000,00	4.500,00
			76.700,00	71.762,55
SUBTOTAL		106.750,00	158.700,00	
MARGE D'AUTOFINANCEMENT			51.950,00	58.149,40
3300	AMORTISSEMENTS COMPTABLES		50.000,00	61.640,45
PERTE DE L'EXERCICE				3.491,05
BENEFICE DE L'EXERCICE			1.950,00	
INVESTISSEMENTS PROPRES				
5010	MESURES SYLVICOLES «COMBACHE»	525.000,00	520.000,00	883.201,30
5011	MESURES SYLVICOLES «LES EVOUETTES»	355.000,00	135.000,00	81.235,50
		880.000,00	655.000,00	964.436,80
SUBVENTIONS ACQUISES				
6600	BOUILLET-COMBACHE		467.250,00	811.771,95
6601	LES EVOUETTES		319.500,00	71.024,40
			786.750,00	882.796,35
INVESTISSEMENTS NETS		93.250,00	70.700,00	81.640,45

Bonnes vacances d'été...

